

Les infos

N° 13 - novembre 2009

Communauté
de Communes
de Vath-Vielha



Maison du Canton - Parc d'Activités Monplaisir - 64 800 Bénéjacq
Tél.: 05 59 61 11 82 - Fax: 05 59 61 93 77 - E-mail: EpiRegionNay@cdg-64.fr

Angaïs • Arros de Nay • Arthez-d'Asson • Asson • Bairos • Baudreix • Bénéjacq • Beuste
Boeil-Bezing • Bordères • Bordes • Bourdettes • Bruges-Capbis-Mifaget • Coarraze • Haut de Bosdarros
Igon • Lagos • Lestelle-Betharram • Mirepeix • Montaut • Nay • Pardies-Pietat • Saint-Abit • Saint-Vincent

PROJET PRIORITAIRE

La petite enfance page 6

CADRE DE VIE

R. A. M. et ludothèque
dans leurs murs page 7

CARTE DE VISITE

Bairos et Bordes page 8



NAYÉO 1000 enfants à l'eau

Faciliter l'accès des scolaires à la piscine était un engagement des élus. D'où le soutien financier (avec celui des communes) de la Communauté à des séances de natation pour 1000 enfants du 1er degré.

Christian PETCHOT-BACQUE,
Président de la Communauté
de Communes de la Vath-Vielha
Maire de Lagos
Conseiller Général de Nay-Est



Une nouvelle étape intercommunale

L'été s'est terminé douloureusement cette année avec le drame survenu, dès le premier soir des fêtes de Nay. La plaine de Nay tout entière a été choquée par cet événement.

Bien sûr, avec elle, les élus des 24 communes de nos deux cantons qui, par le biais de leurs délégués communautaires, ont voté une motion de soutien et de solidarité aussi bien pour les parents de Jérémy Censier que pour les organisateurs des fêtes de Nay.

Hors cet épisode dramatique, cet été, notre Communauté de communes a connu des avancées significatives dans les travaux engagés. Le bâtiment du relais d'assistantes maternelles des deux gaves est achevé et l'équipe du Relais a pu commencer à s'y installer.

Les travaux d'extension du bâtiment du siège de la communauté et ceux de construction du bâtiment technique sont pratiquement terminés. Les services de la communauté s'y installeront, comme ceux du Sivu d'assainissement « Gave et Lagoïn » et du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Nay-Est.

La crèche d'Arros-Nay est en cours de travaux et celle de Boeil-Bezing verra poser sa première pierre dès ce début d'automne. Quant à la piscine, elle a connu une belle affluence qui prouve tout l'intérêt de cet équipement.

Ainsi, à peine dix ans après sa création, la Communauté de Communes est à un tournant.

Depuis dix ans, elle a lancé et réalisé de grands projets pour ses 24 communes qui sont aujourd'hui autant de nouveaux services à la population (collecte et traitement des déchets, déchèteries, Sentiers de randonnée, cyberbase, jardin d'enfants, piscine, etc...).

Et maintenant, sur les années 2009-2011, elle va mettre en œuvre des politiques contractuelles de développement, pour l'économie, l'habitat, la culture et les services aux personnes. C'est pour cela qu'un contrat communautaire vient d'être signé entre la Communauté et le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et qu'un contrat de Pays le sera prochainement entre le Pays et la Région Aquitaine, comprenant des actions à réaliser sur trois ans, dans ces différentes orientations. La réorganisation actuelle des services, leur structuration aussi dans certains domaines plus spécialisés, vise à donner à notre communauté des moyens adaptés à la réalisation de ses actions et de ses projets. Nous souhaitons en même temps optimiser les moyens existants, par la formation du personnel et la mutualisation des moyens avec les SIVU d'eaux et d'assainissement.

Nous sommes ainsi fidèles à notre objectif, tel que nous l'indiquons dans la présentation de notre budget: donner à la Communauté des moyens de fonctionnement et de développement adaptés, tout en restant dans ses possibilités financières et en nous ménageant des marges de manœuvres (voir Les INFOS N° 12/juin 2009).

Enfin, cette nouvelle organisation nous permettra d'anticiper les évolutions que l'on peut deviner dans le projet actuel de réforme des collectivités locales, autour de ce couple d'avenir que forment désormais, en France, les communes et leur communauté.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro des Infos.

Cordialement vôtre,

Christian Petchot-Bacqué

Locaux rénovés

De nouveaux moyens pour de nouvelles missions

Deuxième Communauté de communes du « Grand Pau », la Communauté de Communes de la Vath Vielha voit son rôle grandissant dans la réalisation d'actions et de projets au profit de ses 24 communes. Cette évolution est conforme à l'essor général, en France, de l'intercommunalité, qui prend une importance croissante dans la vie des territoires et de leurs habitants.

D'où la décision (1) des élus de doter la Communauté de moyens adaptés à ses missions et aux nouveaux services à la population, comme l'explique le Président Christian Petchot-Bacqué (ci-contre) et Jean Luc Pouey, Directeur Général des Services (ci-dessous).

(1) Délibération du Conseil communautaire du 6 juillet 2009

Des moyens humains adaptés

Nouveau directeur général des Services, Jean Luc Pouey détaille le projet actuel de réorganisation et de structuration des services de la Communauté.



Tous les services au public sont désormais ouverts dans les locaux rénovés de la C. C. V. V. : Maison du Canton - Parc d'Activités Monplaisir - 64800 Bénéjacq. Tél. : 05 59 61 11 82

et réorganisation

Parallèlement à son installation dans des bâtiments agrandis et rénovés, la Communauté réorganise et renforce ses services...

- Oui, c'est indispensable pour véritablement répondre à nos missions qui couvrent plusieurs domaines. Parmi celles-ci, la réalisation de politiques que nous avons lancées avec le soutien du Conseil général, dans le cadre du Contrat communautaire de développement signé le 7 septembre dernier. À partir de cette année et pour 3 ans, elles concernent le développement économique, l'habitat et la culture.

D'autres missions ?

- Nous avons aussi pour les 24 communes, la gestion des déchets et l'assainissement et la mise en place des équipements de service public à la population (Piscine Nayéo et Ram-Ludothèque en 2009, ouverture des deux crèches de Boeil-Bezing et d'Arros-Nay en 2010...).

Je n'oublie pas le tourisme, qui est, également, de la compétence de la Communauté.

Les missions de la Communauté vont donc en augmentant...

- C'est évident. Nous avons à lancer et à suivre désormais un ensemble important de services et de projets de développement local. D'où des exigences accrues en terme de qualité du service à la population. Cela oblige également à disposer, en interne, de compétences d'expertise et de suivi des dossiers et des projets.

Cela signifie qu'au regard de ses services actuels, la Communauté a vraiment besoin de se renforcer

- Un renforcement vraiment indispensable ! Pour imaginer les choses, je dirais qu'une Communauté de communes n'est pas simplement un syndicat intercommunal, comme le sont un SIVOM ou un SIVU. Elle a des missions plus vastes et d'une autre nature à assurer.



L'augmentation des missions de la Communauté entraîne un renforcement des moyens, notamment en personnel

Vous avez fait la comparaison avec d'autres Communautés de même importance ?

- Évidemment, car c'est une bonne manière de nous situer. Sans copier ce qui se fait ailleurs et en gardant nos spécificités.

Voici des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

En 2009, les frais de personnel des Communautés de communes comparables à la nôtre représentent environ 20 % des dépenses de fonctionnement. Le ratio pour la C.C.V.V. est de 8 %.

Certes, on peut se féliciter d'être

en dessous de ce ratio national. Mais continuer de maintenir cet écart ne serait pas réaliste, car cela indiquerait que nous nous contentons d'un manque de moyens. Ce qui aurait des conséquences néfastes sur l'organisation et les services rendus. Ce que personne ne veut.

Avec la réorganisation et la mise en place de services à la population (comme les crèches ou la piscine) nous ne ferons d'ailleurs que nous rapprocher du ratio des autres communautés de communes. Tout en restant, nous le savons, très en dessous de ces ratios moyens.



Locaux rénovés et réorganisation

La découverte de la future salle de réunion par une partie du personnel

►►► suite de la page précédente

Quel est l'impact budgétaire de ces réorganisation et structuration des services ?

- Trois principes nous guident, sur le plan budgétaire : partir des capacités financières réelles de la communauté, optimiser en priorité les services déjà en place et mutualiser davantage encore les moyens avec d'autres collectivités, comme les syndicats de communes.

«La force d'une équipe, c'est sa cohésion»

Depuis le 15 avril 2009, Jean -Luc Pouey, 44 ans, marié, deux enfants, est le nouveau directeur général des services de la Communauté des Communes de la Vath Vielha.

Né à Lourdes, ce bigourdan (diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, Maîtrise de sciences politiques, Licence d'Histoire et DEA de Sciences Politiques à Paris 1- Panthéon-Sorbonne) est aussi un passionné de rugby qu'il a longtemps pratiqué dans des clubs locaux.

Son parcours professionnel l'a mené du Ministère de l'Intérieur (collectivités locales) à la Ville et la Communauté de Communes d'Agde. Depuis, 2001, il était Directeur général adjoint de la Communauté d'agglomération de Pau. C'est donc un spécialiste des Collectivités locales qui prend la direction des Services, au moment où la C.C.V.V. voit un renforcement de ses missions.

Pour ce challenge qu'il s'apprête à relever, avec tout le personnel, il applique un des fondamentaux du rugby « ce qui fait la force d'une équipe, c'est sa cohésion ».

Il est donc clair que, dans notre projet de réorganisation et de structuration, nous nous situons au plus près des besoins, en essayant de maîtriser l'évolution des charges nouvelles.

Vous avez évalué le coût de cette réorganisation ?

- Bien entendu. L'impact de la réorganisation a été simulé et intégré à la prospective financière de 5 ans, réalisée ce printemps. Les recrutements (hors du personnel obligatoire pour les crèches), au final, seront d'ailleurs assez limités.

Quelles sont les caractéristiques principales des nouveaux postes et profils ?

- Les recrutements ne sont qu'un des aspects de la réorganisation. Avant de procéder à ces recrutements, nous avons évidemment tenu à évaluer les ressources humaines actuelles de la Communauté. Nous disposons d'agents de qualité, jeunes et très motivés, avec un potentiel et des perspectives d'évolution. La formation et la progression des agents sont la première source d'optimisation de notre organisation et de nos services. Il faut également préciser que, toujours pour limiter les charges, nous avons recours à des prestations externes, dans certains secteurs, comme l'habitat ou la piscine.

Et pour vos missions spécifiques ?

- Dans un premier temps, il faut renforcer nos moyens généraux, dans les domaines de l'administration

générale, des marchés et des finances. Cela nous permettra d'être plus réactifs et efficaces. Ces postes seront partagés avec les Sivu (comme les Syndicats d'adduction d'eau ou d'assainissement), dans un souci de mutualisation, donc d'économies.

Dès cette année également, nous intégrons un agent de développement culturel, financé par le Conseil Général à 40 % pendant 3 ans. Ce poste nous permet d'assurer l'animation culturelle au sens large, avec divers projets importants pour le territoire (Minoterie, lecture publique, cinéma, patrimoine...) La Communauté n'avait quasiment pas de personnel dédié à ces secteurs.

Enfin, en 2010, hors réorganisation des services proprement dite, le fonctionnement et les ressources humaines générées pour les deux crèches constitueront un volet important du budget.

Les élus souhaitent aussi mettre l'accent sur l'économie et l'emploi

- D'ici début 2010, et avec le même financement du Conseil Général, nous devons recruter un agent de développement économique. Il nous faut quelqu'un à plein-temps pour travailler à des chantiers indispensables : le développement économique et l'emploi, les aménagements, extensions et créations de zones économiques, l'offre foncière disponible pour les entreprises.

C'est primordial. La communauté n'était pas du tout structurée à ce niveau.

Cadre de vie

COUP DE POUCE 1000 enfants à l'eau

C'est grâce à un coup de pouce de la Communauté qu'un millier de scolaires du 1er degré des établissements scolaires du territoire de la CCVV vont ainsi être accueillis à la piscine Nayéo.

En cela, la Communauté reste fidèle à l'engagement de ses élus. Lors du choix de l'emplacement à Nay, il avait été décidé de la mutualisation du coût des transports pour les élèves du 1er degré des 24 communes des deux cantons.

Évidemment, le choix de Nay avait aussi été guidé non seulement par sa

position centrale entre les deux cantons mais aussi par la proximité du collège et du lycée publics.

Concrètement, l'effort financier est important: 95000 € pour l'accueil de ces élèves.

En effet, sur un tarif d'entrée des scolaires à la piscine Nayéo de 3 € par enfant, la Communauté de Communes de la Vath Vielha a décidé de prendre en charge 1,40 €.

Les communes auront par ailleurs à leur charge le transport mutualisé des élèves, soit 1,97 € par élève.



Se familiariser avec l'eau: un apprentissage ludique pour les scolaires du premier degré

Environnement

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le bilan première distribution

476 composteurs (320 l et 620 l) ont été distribués sur inscription entre juin et septembre 2009

Des composteurs vont être aussi proposés aux écoles volontaires du territoire et mis en démonstration dans les mairies.

L'acquisition d'un composteur a intéressé à la fois des personnes qui pratiquaient déjà le compostage en tas au fond du jardin mais aussi des personnes totalement novices dans la pratique du compostage.

De nouveaux composteurs disponibles au printemps 2010

Une nouvelle commande est prévue pour le mois de mars 2010 pour une livraison courant du mois de mai 2010.

Les inscriptions peuvent se faire dès aujourd'hui à la CCVV au 05 59 61 11 82

Deux types de litrage sont proposés:

- 320 l (76*76*H85) à 15 €

- 620 l (diamètre 115*H82) à 20 €

Le composteur de couleur verte fabriqué à partir de produits synthétiques recyclés est livré en kit avec un bio seau (pour récupérer les déchets de cuisine) et un guide du compostage.

Pour faire votre choix, les deux types de composteur sont en démonstration à la CCVV.

Les règles d'or à respecter pour faire du parfait compost

- Bien choisir son emplacement:
 - à même le sol sur la terre,
 - sur une surface plane, dans un endroit mi-ombragé
 - pas trop loin de la maison.
- Pour débiter son compost:
 - bien préparer le sol en retournant la terre sur quelques centimètres pour faciliter la venue des vers de terre,
 - effectuer un tapis de branchage pour créer une couche aérée entre le sol et la 1re couche de déchets.
- Diversifier les déchets en mélangeant:
 - déchets de cuisine: épluchures de légumes et de fruits, marc de café et filtre, sachet de thé, restes de repas (sauf viande et os) coquilles d'œufs, essuie tout, mouchoirs en papier, fleurs fanées.
 - déchets de jardin: tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, sciures et copeaux de bois, cendres de bois refroidies.
- Éviter les couches homogènes trop épaisses: par exemple, tonte de gazon en grande quantité.
- Broyer ou réduire les gros éléments
- Retourner le compost pour l'aérer
- Vérifier l'humidité.

INFOS PRATIQUES

- Sortir les sacs poubelles et la caisse jaune la veille au soir de la collecte. À défaut la CCVV ne garantit pas le ramassage.
- Ne pas mettre d'emballages en verre dans les sacs poubelles à ordures ménagères (risque de blessures pour les agents de collecte). Les déposer dans la caisse jaune ou à la déchetterie.
- Si la caisse est pleine et qu'un contenant supplémentaire doit être rajouté à côté, privilégiez une caisse plastique ou un carton et évitez d'utiliser des sacs poubelles.
- Dans les points tri, le bac vert est destiné à recevoir uniquement les emballages en verre (bouteilles, bocaux et pots). Il est interdit d'y déposer d'autres emballages recyclables qui eux partent dans les bacs bleus et jaunes. Les emballages doivent être mis directement dans les bacs (pas de sacs posés à côté des bacs).



N'oubliez pas! Sur les points de tri, chaque bac correspond à des déchets différents

Contrat communautaire de dévelop

Après le dossier sur l'habitat, la Culture, la Jeunesse et les Sports, nous continuons la présentation des projets qui font partie du contrat signé avec le Conseil Général.

ENFIN LES CRÈCHES

Les parents et futurs parents de Vath-Vielha le savent déjà. Ils pourront en effet disposer de deux unités multi-accueil. La crèche d'Arros-de-Nay devrait ouvrir à l'automne 2010 et la crèche de Boeil-Bezing fin d'année 2010 ou début 2011 (voir le dernier n° des Infos de la CCVV).

Thomas Paniagua - Maire de Bénéjacq - Vice-Président, responsable de la Commission Petite enfance



La création de ces deux crèches vise à répondre une demande manifestée depuis longtemps.

« Actuellement, la seule structure existante est le jardin d'enfants de Baudreix. Il n'offre que 16 places et sera remplacé par ces deux crèches d'une capacité totale de 46 places.

L'objectif est de créer un accueil collectif pour les enfants de 2 mois à 2 ans qui est inexistant sur le secteur à l'heure actuelle et d'augmenter le nombre de places pour l'accueil des enfants de 2 à 4 ans.

Dotées d'un personnel qualifié dans les métiers d'accueil de la petite enfance, les deux crèches accueilleront les enfants de 7h30 à 18h, du lundi au vendredi toute l'année, sauf les deux semaines de vacances scolaires de Noël et au mois d'août.

Un accueil ponctuel est à l'étude pour répondre aux besoins. Initié par la Communauté de Communes, ce projet s'inscrit à la fois dans le Contrat communautaire de développement et dans le contrat « petite enfance ». Ce qui permet le soutien financier de partenaires institutionnels: Conseil général, Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole.

C'est en effet, un investissement important puisque, hors acquisition du foncier, l'opération immobilière s'élève à 2,3 millions d'euros hors taxes.

En position centrale

« Les deux sites ont été choisis parce qu'ils occupent une position centrale, au cœur de l'intercommunalité et à proximité des principales voies de

circulation, afin de faciliter l'accès des parents quand ils partent ou reviennent du travail. »

Ceci dit, les deux bâtiments ont été conçus à l'identique: accessibilité optimum, normes de sécurité et respect des recommandations environnementales.

Dans les deux cas, on a allié la recherche du confort (insonorisation, climatisation, éclairage naturel favorisé) et l'aspect ludique. Seront ainsi proposés sur un niveau unique, en rez-de-chaussée: une salle d'activité pour les arts plastiques, une salle polyvalente dédiée à l'animation et à la motricité, un espace de vie pour les grands et un espace de vie pour les petits avec biberonnerie et salle de change, des chambres à plusieurs lits et une salle à manger.

S'y ajoutent les locaux administratifs et techniques: cuisine, laverie, réserve, buanderie, local technique... À l'extérieur, le parc sera aménagé (préaux et espaces verts paysagers avec structures de jeux sécurisées pour les enfants).



La pause de la 1re pierre de la crèche d'Arros-de-Nay, au printemps dernier, concrétise bien l'effort de la Communauté en faveur de la petite enfance.



pement: petite enfance

Seule différence: une occupation au sol plus élevée pour la structure de Boeil-Bezing puisque le nombre de places sera de 26 contre 20 pour la structure d'Arros-de-Nay « La petite enfance est l'une de nos priorités et parallèlement à la construction de ces deux crèches pour

un accueil collectif des enfants, les parents pourront aussi utiliser le Relais Assistance Maternelle et la ludothèque qui sont actuellement en cours d'achèvement de travaux, pour se renseigner, dialoguer et établir des contacts avec les assistantes maternelles »

R.A.M. ET LUDOTHÈQUE dans leurs murs

Depuis le 1er septembre 2009, le Relais des Deux Gaves s'est installé dans ses nouveaux locaux situés 16 Rue du Docteur Talamon 64800 Nay (ancienne trésorerie de Nay, face à l'école maternelle).

Ainsi les services de l'Association sont réunis dans le même bâtiment:

- **Le Relais des Assistantes maternelles** qui informe et accompagne les assistantes maternelles dans leur démarche professionnelle ainsi que les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil et dans leur démarche d'employeurs.

Permanence téléphonique

Lundi de 9 h 30 à 12 h

Permanence téléphonique et accueil du public

Lundi de 14 h à 17 h

Mardi et mercredi de 9 h 30 à 12 h

Jeudi de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h

Vendredi de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h

Des activités sont proposées pour les assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent

- à Arudy, Coaraze ou Bordes le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

- à Igon et Nay le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

- Igon et Nay le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

Un accueil parents-enfants lieu de rencontre, d'écoute et d'échange, c'est un espace de jeu ouvert de manière libre aux parents et à leurs enfants de moins de 4 ans.

-le jeudi de 15 h à 17 h et le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30.



C'est, désormais, dans des locaux tout neufs que parents et enfants seront accueillis

- **La Ludothèque:** espace de jeux adaptés à tous les âges ouvert le mardi de 10 h à 12 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 15 h à 18 h.

Les groupes peuvent être accueillis le jeudi matin sur rendez-vous.

Un service de prêt de jeux sera mis en place prochainement.

À Laruns le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

SUBVENTIONS

Téléchargez vos dossiers

Les dossiers de demande de subvention pour les manifestations prévues en 2010 peuvent être téléchargés sur le Blog de la Communauté de Communes: vathvielha.over-blog.com ou être retirés au siège de la Communauté de Communes à Bénéjacq. Les dossiers complets devront être déposés ou envoyés par courrier au siège de la Communauté de Communes avant le 15 décembre 2009.

CRÈCHES

Pensez aux inscriptions

L'ouverture des 2 crèches, actuellement en construction, est prévue au 2e semestre 2010. Les parents qui solliciteront, en 2010, une inscription de leurs enfants peuvent d'ores-et-déjà remplir une fiche de renseignement auprès du Jardin d'enfants de Baudreix.

Contact:

05 59 92 91 54

Carte de visite

Chacune des 24 communes de notre Communauté a son histoire et sa personnalité. Après Haut de Bosdarros, Montaut, Saint-Vincent, Arthez-d'Asson, Angais et Asson, découvrez deux autres communes.

Baliros LA QUALITÉ DE VIE



Les premiers écrits concernant Baliros datent de 1385. On y compte alors 11 feux.

Au cours des siècles suivants, sa vie sans histoire de bourg rural se déroule, aux alentours du château de Colombie, sur la rive gauche du gave, jusqu'aux années de l'après-guerre. Avec une période faste, dans la première moitié du XIX^e siècle, comme en témoignent de nombreuses maisons de maître, avec frontons et linteaux de pierre.

René Camy-Dessus (notre photo), qui a toujours vécu là, évoque la transformation de son village. "Jusqu'à la Libération, la commune était rurale, avec des agriculteurs travaillant sur 8-10 hectares et possédant une dizaine de vaches. Elevage, polyculture traditionnelle dont le vin (pour l'usage personnel), tabac (aujourd'hui abandonné) et le maïs dès 1950 avec l'arrivée des premiers tracteurs".

Aujourd'hui, une culture nouvelle, le chanvre a fait son apparition.

La proximité de Baliros avec Pau et avec l'usine

de Turboméca, explique l'évolution du village, marquée dans les années 60.

Les exploitations agricoles ne sont plus que trois et la population travaille essentiellement dans le secteur tertiaire.

Aujourd'hui, Baliros s'enorgueillit de ressembler à un ensemble résidentiel, riche de verdure et de calme. Il poursuit son extension avec un lotissement privé de 54 logements et quelques autres projets immobiliers. Une aubaine pour le développement de l'école ! Et pour la vitalité des associations qui animent le village, regroupées autour du pivot qu'est le Foyer rural, célèbre pour sa « moutonnade » annuelle.

Ce développement implique, en contrepartie, une maîtrise de l'urbanisation pour conserver au village cohérence et qualité de vie. D'où l'établissement prochain d'un Plan Local d'Urbanisation (PLU). D'autant que le village est limité dans son extension par les collines boisées et le Plan de Prévention des Risques d'Inondations PPRI.

Autant d'axes qui doivent permettre à Baliros d'associer son développement à son souci de préserver sa qualité de vie et le milieu naturel.

Baliros

390 habitants

Superficie : 4 km²

Patrimoine : église paroissiale Saint Ambroise du 16^e siècle.

Jacques Robert

Maire élu en 2008.



Projets déjà réalisés

Enfouissement des réseaux au centre du village, aire de jeu, rénovation de salles de classe, réfection des rues (écoulement des eaux), columbarium au cimetière.

Projets en cours

Construction de la station d'épuration (syndicat d'assainissement), aménagement du lac de Baliros en collaboration avec les sociétés de pêche, replantation de la gravière avec l'ONF en pins parasols, châtaigniers et chênes, réflexion sur le PLU, suite de la réfection des rues, site internet communal en cours de finition.

BORDES UN AVENIR ÉVIDENT

Bordes

2298 habitants

Superficie : 7,27 km²

Patrimoine : église Saint-Germain et son grand retable moderne (7,30 m x 4 m de haut).

Serge Castaignau

Maire élu en 2008.



Projets déjà réalisés :

Travaux de rénovation de l'église, fleurissement du village, Conseil municipal des enfants, construction d'un court de tennis en dur éclairé.

Projets en cours

- 3 salles de classe à la Maternelle
- 2 salles de classe et un préau pour le Primaire
- mise en sécurité des voies et enfouissement des réseaux, agrandissement de la 2e partie de la rue du Bois
- mise en sécurité R. D. 937.

Plus de 600 habitants nouveaux en 15 ans ! Bien loin de connaître la désertification de nombreux villages ruraux, Bordes affiche donc une croissance et un dynamisme sereins.

Certes, au début, beaucoup de salariés de Turboméca s'étaient établis sur place. Ce n'est plus aussi vrai aujourd'hui. La croissance de Bordes s'explique surtout, désormais, par la proximité quasi immédiate de Pau. "Les salariés de la couronne paloise viennent habiter ici", constate Renée Grandin (notre photo). Institutrice, arrivée en 1956, elle a été le témoin de cette évolution. Dans les années cinquante, on utilisait encore les lavoirs, les annonces se faisaient par la voix du garde-champêtre et, aux beaux jours, de longues conversations se tenaient, entre voisins, sur le pas de leurs portes.

Force est de constater que depuis la première implantation d'un HLM en 1994 et la création de lotissements communaux, l'afflux de nouvelles familles a définitivement transformé le visage rural de Bordes. Même si les noms des rues, en occitan, témoignent encore d'une fidélité aux racines béarnaises. À défaut de racines paysannes. Car les terrains agricoles d'origine ont été lotis,

entraînant une profonde mutation de la production agricole traditionnelle. Il n'y a plus d'éleveurs, il reste un seul maraîcher, le maïs constituant désormais l'essentiel des cultures encore existantes.

Il n'empêche. Malgré cette évolution, la municipalité affiche sa volonté de conserver à Bordes le statut de "village dynamique" en privilégiant le cadre de vie.

Les dizaines d'associations tant sportives (avec une mention spéciale à l'équipe de Hand-ball féminine qui évolue en Nationale I) que culturelles concourent à maintenir cet état d'esprit. Ajoutons-y la très grande vitalité des diverses sections du Foyer rural, la création d'un marché, des fêtes locales en pleine renaissance...

Bordes a donc de l'avenir. Un avenir renforcé par la création de ce pôle aéronautique (30 MF investis par les pouvoirs publics) autour de Turboméca qui a mené, de son côté, sa propre extension.

Ce projet dépasse évidemment la seule commune pour concerner plus largement le département, l'Aquitaine et la France.

